

Réseau Aquitain des Musiques Actuelles

Rapport d'activités 2010



Réseau Aquitain des Musiques Actuelles
 Siège social : 95 avenue Alexis Capelle 33130 Bègles
 tel : 05 56 84 15 26
www.le-rama.org / info@le-rama.org - Siret : 431 779 743 00035 / Ape : 9499 Z

Sommaire

I - Vie associative.....	3
II - Ressources Humaines.....	7
III - Le RAMA : une fonction de pôle ressource.....	10
IV - Actions et réalisations	11
V - Partenariats et réseaux.....	16
VI - Le RAMA : partenaire de l'innovation	18
VII - Eléments budgétaires.....	19

I - Vie associative

Les adhérents du RAMA étaient au nombre de 37 en décembre 2010, répartis sur l'ensemble du territoire aquitain. La vie associative s'est déroulée lors d'Assemblées Générales, de groupes de travail et sur Internet.

Cette année encore, l'activité du RAMA fut particulièrement dense. Tant en terme de projets (synthèse de la Concertation, Développement Durable, numérique, enjeux forts pour nos adhérents, RH et administration, ...) que pour son équipe (déménagement, congés maternité de l'administratrice-coordinatrice, 20 demandes d'adhésion en attente, ...). La vie associative du réseau a donc été bouleversée et suppose de faire évoluer les statuts (dernière modification en 2006). Prévue en 2010, cette modification a été repoussée en 2011 ou 2012 afin de prendre le temps de trouver une formule adéquate.

1.1 - Les adhérents du RAMA

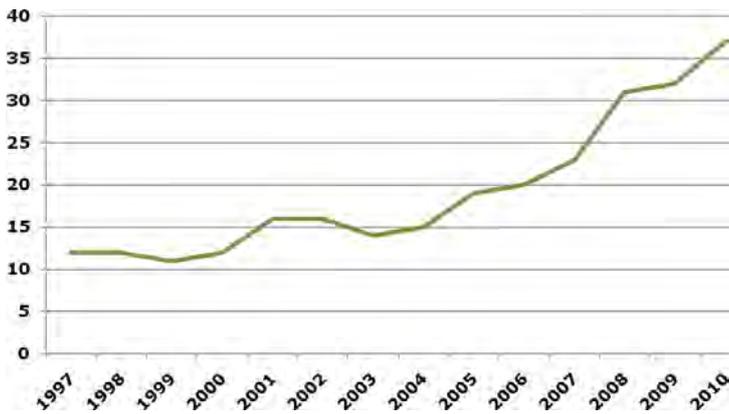
LES ADHÉRENTS DU RAMA EN AQUITAINE - mars 2011

The map shows 37 numbered regions across Aquitaine, including Blonquefort, Mérianac, Bordéaux, Bègles, Talence, Cistac, St Jean d'illac, Ubourne, Périgueux, Bergerac, Tréliasac, Marmande, Fumet, Agnac, Mont-de-Marzon, Si-Paul-lès-Dax, Tarnos, Biarritz, Hendaye, Hasparren, Poey de Lescar, Billères, Dordogne, Lot-et-Garonne, Landes, and Pyrénées-Atlantiques.

RAMA Réseau Aquitain des Musiques Actuelles
 95, avenue Alexis Capelle, 33130 Bègles - tel : 05 56 84 15 26 / www.le-rama.org / info@le-rama.org - Siret : 431 779 743 00035 / Ape : 9499 Z

Source : © RAMA (mars 2011)

Evolution des adhérents



Nouveaux adhérents

éditions seteun



ACTIVITÉS DES ADHÉRENTS

	Répétition	Résidence	Enseignement	Diffusion	Ressource	Accompagnement artistique	Edition phonographique	Production phonographique	Festivals	Medias indépendants	Enregistrement	Formation professionnelle	Education artistique	Actions culturelles	Développement artistique	Réseau / Services aux collectivités
1 ABC																
2 AGEc - RAMAGE																
3 ARIANE PRODUCTIONS																
4 CIAM																
5 EDITIONS MELANIE SETEUN																
6 EFFORT 2 CONSCIENCE																
7 FEPIA																
8 KRAKATOA (Transrock)																
9 LE ROCHER DE PALMER																
10 LES SANGLIERS SONT LACHÉS																
11 LUCANE MUSIQUES																
12 MUSIC'ACTION PROD																
13 RADIOBLAGON																
14 REGGAE SUN SKA																
15 RIG																
16 ROCK ET CHANSON (Arem)																
17 ROCKSCHOOL BARBEY (Pad)																
18 TROISQUATRE!																
19 VICIOUS CIRCIE																
20 INSTITUT DES MUSIQUES ROCK																
21 RADIO 103																
22 ROCESANE (Overlook)																
23 SANS RESERVE																
24 TINTAMART																
25 ACMA																
26 AFTER BEFORE																
27 FLORIDA (Adem)																
28 MR POWER																
29 CAFE MUSIC (Amac)																
30 LA LOCOMOTIVE																
31 LMA																
32 MUSICALARUE																
33 AMPU																
34 COLLECTIF ÇA-I																
35 EHZ																
36 LANETIK EGINA																
37 L'ATABAL																

1.2 - Les Assemblées Générales

Date	Lieu	Notes
29 mars 2010	Sans Réserve / IMR Périgueux	Rapport d'activités 2009 Questionnaire adhérents Groupes de travail
01 juillet 2010	CIAM Bordeaux	Rapport financier 2009 Rendu du questionnaire Point Concertation Protocole de coopération Projet numérique Election du bureau
23 novembre 2010	La Locomotive Tarnos	Projet 2011 Bilan 18 octobre Projet numérique Convention ANPE

1.3 - Les groupes de travail et les actions coopératives

Le RAMA fonctionne depuis plusieurs années par délégation de certaines de ses activités aux adhérents du RAMA volontaires (voir liste ci-dessous). Il convient de considérer la charge de travail que cela suppose pour nos adhérents au bénéfice du collectif, ainsi que les compétences ainsi valorisées. Il serait intéressant à l'avenir de concevoir une aide publique spécifique à destinations des délégataires :

- Projet régional d'accompagnement et de circulation des amateurs (en cours)
- Projet régional d'éducation artistique et d'actions culturelles (en cours)
- Projet de schéma régional de transmission et d'enseignement (en cours)
- Action de prévention des risques auditifs (production et diffusion du spectacle Yes Ouïe Can)
- Action « musiques actuelles au Lycée » en partenariat avec les JMF (depuis 2007)
- Projet régional sur la Ressource et réseau E-Mallette (en cours)

Thème	Délégation	Ville
Ressource et information	Transrock Krakatoa	Mérignac
Actions en milieu scolaire – JMF	Sans Réserve	Périgueux
Education artistique	Ampli	Pau
Risques auditifs - YOC	Rockschool Barbey	Bordeaux
Enseignement - Transmission	CIAM	Bordeaux
Numérique	Florida	Agen
Développeurs / International	Ariane / Troisquatre	Bordeaux
Emploi – RH – Administration	RAMA - Isabelle	
Concertation territoriale	RAMA - Florent	
Développement durable	RAMA - Vanessa/Anne	

D'autres groupes de travail (Emploi, Concertation, Développement durable) sont directement gérés par l'équipe du RAMA, qui apporte par ailleurs son soutien à l'ensemble des groupes de travail existants. La relation entre le RAMA et ses adhérents est gérée par des conventions de délégation.

1.4 - Le renouvellement du bureau

Le bureau du RAMA a été renouvelé en juillet 2010 en assemblée générale, au suffrage universel direct ainsi que les prévoient les statuts de l'association. Le nouveau bureau est élu pour deux ans.

	2009	2010
Président	Eric Roux (Rockschool Barbey)	Eric Roux (Rockschool Barbey)
Vice-président	Didier Estèbe (Krakatoa)	Didier Estèbe (Krakatoa)
Trésorier	Cédric Blasinski (IMR)	Patrice Dugornay (Rock et Chansons)
Trésorier adjoint	Olivier Peters (Ampli)	Stéphane Alaux (CIAM)
Secrétaire	Patrice Dugornay (Rock et Chansons)	Guy Garcia (Sans Réserve)
Secrétaire adjoint	Guy Garcia (Sans Réserve)	Gabrielle Rossi (Florida)

1.5 - Les nouveaux locaux du RAMA

Le RAMA a aménagé dans des nouveaux locaux à Bègles (95 avenue Alexis Capelle) en février 2010. Ces locaux de 70 m² nous permettent, en plus des activités du RAMA, d'accueillir gracieusement l'AGEC (groupement d'employeurs culture dont nous sommes à l'origine) et PAJDA (association de conseil juridique et propriété intellectuelle à destination des artistes et associations culturelles). Avec l'accueil de stagiaires, ce sont 8 à 10 personnes qui travaillent dans nos locaux, constituant un regroupement d'activités et de compétences très pertinent.



Il est à noter que ces locaux ne sont que temporaires (2 à 3 ans) et que la question du relogement définitif du RAMA continue de se poser. Trois pistes ont été identifiées en 2010 (le MIB, Darwin et la CRESS). Celles-ci seront affinées en 2011 pour un choix définitif probablement dans le courant du dernier trimestre 2011.

II - Ressources humaines

2.1 - L'équipe

Conformément au développement de ses missions, le RAMA complète peu à peu son équipe et ses compétences. Ceci par trois démarches :

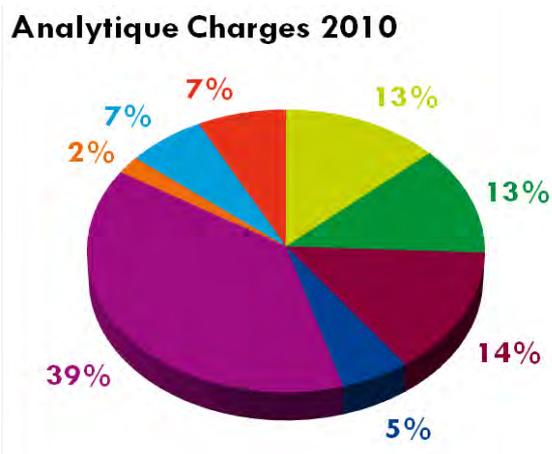
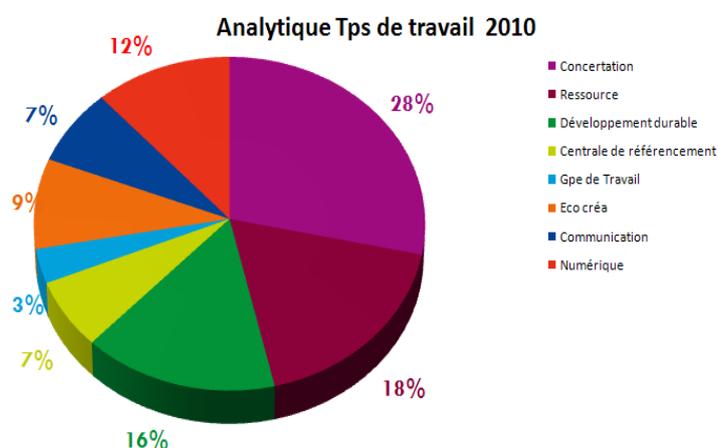
- le recrutement de Floriane Ortega en septembre 2009 (vie associative-communication-centre ressource) nous permet, comme nous nous étions engagés à le faire, de renforcer la lisibilité du réseau, la circulation de l'information et la proximité aux territoires. L'année 2010 a vu les premiers résultats tangibles de ce recrutement (voir le chapitre sur la communication)
- le recrutement via l'AGEC de deux emplois mutualisés (agent d'entretien – Kadija Assos – et chargée de mission développement durable – Vanessa Escaiche). La mutualisation permet de rationaliser nos besoins d'emplois tout en développant les parcours professionnels des salariés
- l'embauche en septembre 2010 en CDD d'une chargée de mission sur la centrale de référencement (Anne Bentz). Voir chapitre correspondant.

Le processus engagé offre des perspectives nouvelles particulièrement encourageantes, que nous avons complété par une politique de stages, conformément au rôle de formation du RAMA. Par ailleurs, Joachim Gatti (administration) et Jeanette Ruggeri (coordination) ont assuré le remplacement d'Isabelle Bousquet pendant son congé maternité, lequel s'est terminé en mars 2010.

Nom	Fonction	Contrat	ETP
Anne Bentz	Centrale DD	CDD - 09/11	0.18
Isabelle Bousquet	Administration Coordination	CDI	0.87
Gatti Joachim Ruggeri Jeanette	Remplacement congé mat Isa	CDD - 2 mois	0.15
Floriane Ortega	Communication Vie associative	CDD - 09/11	0.85
Florent Teulé	Direction	CDI	1.03
Khadija Assos	Entretien	AGEC	0.05
Vanessa Escaiche	Mission DD	AGEC	0.21
Marion Boudet	Mission 181010 Stagiaire	CDD - 2 mois 4 mois	0.003
Clémence Delporte	Stagiaire	3 mois	Total 3.3

Cependant, ceci ne doit pas cacher la difficulté que nous rencontrons toujours pour assumer une charge de travail croissante. Avec 3,3 ETP seulement et les compétences multiples demandée aux salariés, le RAMA reste très précaire face aux défis posés par la structuration du secteur. Notre principale crainte reste la pérennisation des postes en CDD.

2.2 - Approche analytique des missions



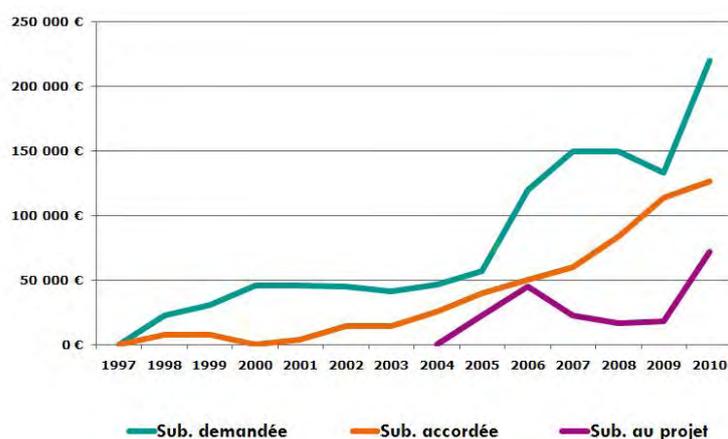
La comptabilité analytique nous permet de mieux cerner les activités du RAMA et leurs répercussions en terme d'investissement humain et financier. La diversification des missions identifiée en 2009 s'est poursuivie en 2010, confirmant qu'après une phase de consolidation de son projet (2003-2006), de développement des coopérations (2007-2009), le RAMA vit aujourd'hui une phase de mise en œuvre de projets structurants :

- ➔ le centre ressource (interne et externe) a occupé 18% de temps de travail et 14% des charges. Cette mission est nécessaire pour accompagner les mutations du secteur (conseils, ingénierie, ressources, ...). Elle est autant à destination des acteurs des musiques actuelles (adhérents ou non du RAMA) que des partenaires publics
- ➔ la Concertation territoriale : 28% du temps de travail et 39% des charges. En forte augmentation en 2010 (particulièrement entre juin et octobre), cette mission a concerné la rédaction de la synthèse 2006-2010 de la Concertation et l'organisation de la journée du 18 octobre au Conseil Régional
- ➔ le développement durable : 16% du temps de travail et 13% des charges. Depuis 2009, cette mission devient un axe fort du projet du RAMA. En 2010, elle a permis de consolider des financements adaptés, de construire le projet de mission autour de la centrale de référencement (voir ci-dessous) et de s'emparer de la norme ISO 26000, liée à la responsabilité sociétale des organisations
- ➔ la centrale de référencement : 7% du temps de travail et 13% des charges. Nouvelle mission initiée grâce à la Concertation territoriale, elle doit aboutir à la création d'un service d'accompagnement et d'achats mutualisés de produits et services éco-responsables à destination des acteurs culturels. Ceci est permis grâce à l'embauche en septembre 2010 en CDD d'Anne Bentz, grâce à la mesure 423 du FSE

- ➔ les groupes de travail (voir chapitre ci-avant) : 3% du temps de travail et 7% des charges, auquel il faudrait rajouter le temps de travail consacré par nos adhérents sur les actions coopératives déléguées. Par rapport à 2009, nous pouvons noter une baisse de l'investissement du RAMA sur cette question, liée à la charge de travail sur la Concertation. Ceci ne veut bien sûr pas dire que nos adhérents n'ont pas œuvré pour poursuivre les actions engagées (voir les rapports d'activités des structures concernées)
- ➔ l'économie créative : 9% du temps de travail et 2% des charges. Cet axe de travail regroupe la recherche de partenariats et la mise en réseau avec l'ensemble des structures créatives en Aquitaine, en particulier les têtes de réseau (ALAA, ACPA, Bordeaux Games, 9-33, ...). C'est surtout du temps de travail qui y a été consacré, y compris pour envisager les liens et les préconisations dans le cadre de la Concertation territoriale
- ➔ la communication : 7% du temps de travail et 5% des charges. Première année complète de travail autour de la communication, 2010 nous a permis de revoir la charge graphique du RAMA, de rénover notre logo, de faire vivre le site internet et de concevoir les outils de communication de la Concertation. Les plus-values sont aujourd'hui visibles (voir chapitre correspondant), même si le budget que nous pouvons y consacrer et bien inférieur à nos besoins. Par ailleurs, la pérennisation du poste de Floriane Ortega, en contrat aidé jusqu'en septembre 2011, sera une priorité
- ➔ le numérique : 12% du temps de travail et 7% des charges. Initié en 2010, cette action deviendra sans nul doute un axe fort de 2011. Le RAMA développe une mission de prospective pour accompagner ses adhérents dans les mutations internes et externes liées aux nouveaux outils numériques (état des lieux, billetterie numérique, stratégie collective, refonte du site internet du RAMA, formations, recherche et développement).

Si la vitalité du projet du RAMA est une preuve de son utilité, le contexte socio-économique difficile que rencontrent nos adhérents suppose un renforcement de la solidarité et de l'accompagnement. Le rôle du RAMA pendant cette phase de mutation est essentiel. Le RAMA vit donc aujourd'hui une « crise de croissance » qui nécessite de repenser ses modalités de fonctionnement et de financement.

Evolution des subventions



III - Le RAMA : une fonction de pôle ressource



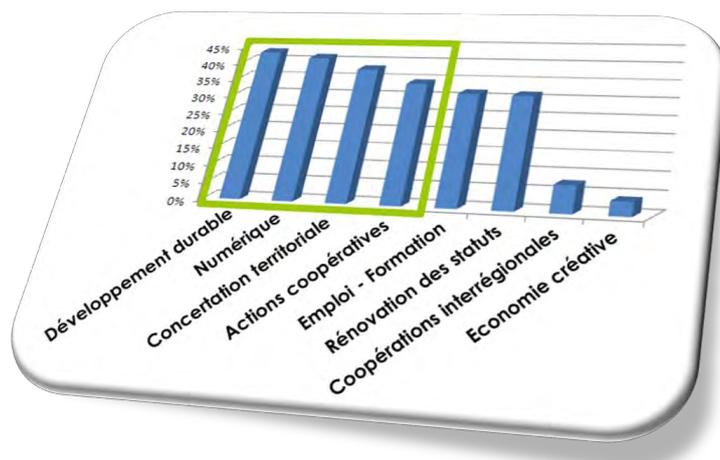
L'ensemble du projet du RAMA relève d'une action de Pôle Ressource. Les principaux éléments de l'action ont été mis en œuvre dans un objectif de complémentarité en vue de la réalisation de l'objet statutaire du RAMA. Au-delà des projets décrits au chapitre IV, nous pouvons citer particulièrement :

- ➔ La mise en réseau des opérateurs de musiques actuelles en Aquitaine
- ➔ L'accompagnement de projets (information, conseil, ingénierie, suivi, ...)
- ➔ La co-construction des politiques publiques (festivals et développement durable, éducation artistique, emploi, ...)
- ➔ La formation (partenariat avec le CNAR Financement, le C2RA et les DLA)
- ➔ Le centre de ressources documentaires (fond documentaire sur site, Réseau Ressource, IDDAC, ...)
- ➔ L'observation culturelle (études, récolte et analyse de données, ...)
- ➔ Interventions divers (université de Bordeaux 3, colloques et séminaires, ...)

En accueillant l'AGEC et PAJDA dans ses locaux, le RAMA offre aux acteurs et partenaires publics un ensemble de ressources cohérentes par ailleurs, le développement des coopérations et des projets entre ses adhérents amènent le RAMA vers une stratégie de *cluster* (pôle régional d'excellence), qui devrait voir le jour dans les années à venir.

IV - Actions et réalisations

Face à l'ampleur de la tâche qui incombe au RAMA, un questionnaire a été transmis à ses adhérents. Les résultats (voir graphique) ont permis de prioriser les actions en 2010. Ce rapport d'activités donne les grands axes de nos réalisations. Les détails pour chaque projet sont bien entendu disponibles sur simple demande.



4.1 - Développement Durable

Depuis 2008, le Développement durable est un principe transversal touchant l'ensemble des activités du RAMA (mutualisation d'emplois, communication responsable, ...). Le soutien de la Fondation de France et de l'APESA nous ont permis en 2009 de mettre en œuvre une série d'actions qui ont préfiguré les chantiers de 2010 (Concertations dédiées, identification des actions prioritaires, ...). La démarche s'est vite élargie à l'ensemble des adhérents du RAMA et fait l'objet d'une attention particulière.

En 2010 nous avons mené les chantiers suivants :

- ➔ animation d'un groupe de travail interne (tri de déchets, négociation tarifaire pour le compostage, ...)
- ➔ achats mutualisés de gobelets consignés (action « RAMAsse ton gobelet »),
- ➔ suivi de l'opération Fest'TER du Conseil Régional d'Aquitaine
- ➔ négociation (inabouties à ce jour) avec GNVert, filiale de GDF Suez pour les véhicules au gaz naturel
- ➔ participation au Collège des hautes études en développement durable (CHEDD). Séminaire final sur le thème de la mobilité durable

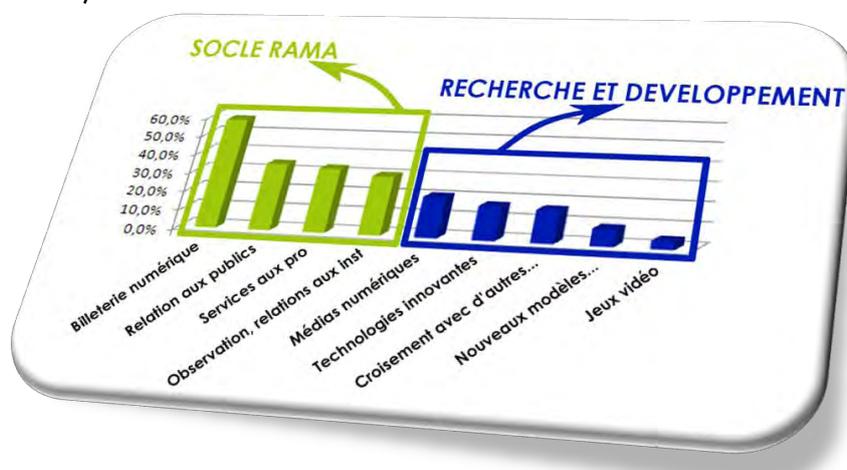
Plus particulièrement, et conformément aux engagements pris dans le cadre de la Concertation territoriale des musiques actuelles, nous avons lancé – avec l'aide du FSE – une mission de mise en œuvre d'un service d'achats groupé sous la forme d'une centrale de référencement éco responsable. Cette mission, pour l'instant hébergé au sein du RAMA, a vocation à s'autonomiser comme l'a fait l'AGEC en son temps. Les publics cibles sont l'ensemble des acteurs culturels d'Aquitaine (au-delà des musiques actuelles). Les actions réalisées entre septembre et décembre 2010 ont été :

- ➔ étude du contexte / analyse d'initiatives similaires
- ➔ mise en place d'un groupe de travail / rencontre des partenaires pressentis
- ➔ étude des besoins des adhérents / analyse fonction achat (7 structures rencontrées)
- ➔ étude de l'offre sur le territoire / premières négociations (sur 3 catégories de produits/services)
- ➔ rédaction d'un plan d'actions

L'année 2010 a par ailleurs été l'occasion d'ouvrir un nouveau chantier majeur du développement durable : la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO). La RSO, portée au niveau international par la norme ISO 26000, propose de prendre en compte l'ensemble des dimensions du développement durable : gouvernance, droits de l'Homme, pratiques commerciales loyales, relations aux consommateurs, gestion des ressources humaines, écologie et développement local. Holistique, cette approche deviendra sans nul doute une priorité pour 2011, si tant est que nous ayons les moyens d'une telle ambition.

4.2 - Projet numérique, communication

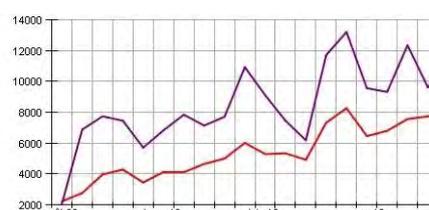
Face à la profonde modification du modèle économique du secteur des musiques actuelles, et grâce également aux opportunités offertes par les nouveaux médias, le RAMA a souhaité en 2009 définir un projet collectif autour du numérique. De cette phase préliminaire découle de nombreuses pistes que nous avons priorisées en 2010 grâce à un questionnaire (résultats ci-dessous).



Le RAMA est, comme beaucoup d'organisations professionnelles, quelque peu démuni face à la révolution numérique. Les enjeux de modifications des pratiques, tant en interne qu'en externe, supposent une capacité de prospective et de mise en œuvre importante dont nous ne disposons pas aujourd'hui. Après une phase exploratoire en 2009, l'année 2010 a été consacrée à la définition d'une stratégie opérationnelle raisonnable, ainsi qu'au lancement (fin 2010) d'une étude de préfiguration conduite avec un prestataire extérieur.

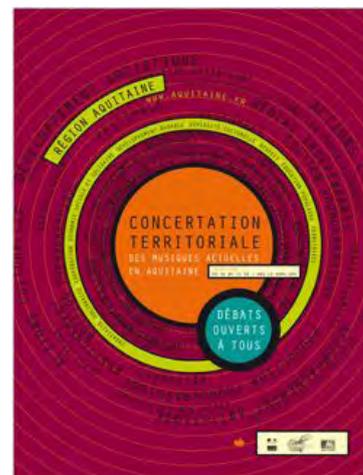
Plusieurs groupes de travail ont été organisés et seront poursuivis en 2011 grâce à un plan d'action en 3 étapes (audit général des adhérents et du RAMA, propositions concrètes en particulier sur les thématiques prioritaires, définition d'une identité numérique pour le réseau). Ces trois étapes devraient être suivies d'une phase de formation et de réalisation d'une billetterie numérique.

La communication du RAMA devrait également être profondément impactée par ce projet (site internet, actions concrètes, ...). En 2010, le travail de communication a porté sur la création d'une nouvelle identité visuelle pour le RAMA, sur la réappropriation de notre site Internet et des réseaux sociaux (voir graphiques), ainsi que sur la rédaction d'un dossier sur l'Aquitaine dans la revue IP (*Initiatives publiques pour les musiques actuelles*, supplément gratuit du magazine La Scène).



4.3 - Concertation territoriale des musiques actuelles

Lancée en 2006, la Concertation territoriale est l'espace de débat tripartite nécessaire à la structuration du secteur et à la co-construction des politiques publiques. L'année 2009, riche en débats constructifs, fut également très lourde en charge de travail. En 2010, il est apparu nécessaire de prendre le temps de faire une synthèse intermédiaire des quatre dernières années de Concertation. Une seule Concertation thématique a donc été organisée (sur la répétition à Rock & Chanson en mai 2010), puis le RAMA a travaillé à la rédaction d'un document de synthèse et à l'organisation d'un temps collectif de restitution et de débats. Cette assemblée générale de la Concertation, inscrite dans le texte cadre validé en décembre 2006, a été organisée le 18 octobre 2010 au Conseil Régional d'Aquitaine :



- ➔ Synthèse de la Concertation, période 2006-2010, 88 pages, en téléchargement sur le site du RAMA. Analyse du secteur, forces et faiblesses, synthèse de chaque thème de la Concertation avec préconisations, analyse qualitative et quantitative, modélisation et préconisations générales, plan d'action.
- ➔ Assemblée générale de la Concertation, 18 octobre 2010 au Conseil Régional d'Aquitaine. 646 inscrits (dont 250 participants aux débats et 553 présents sur la photo). La matinée a été consacrée au rendu de l'étude du CESER (voir ci-dessous), l'après-midi au rendu de la Concertation et aux débats. La journée s'est terminée sur une photo de groupe et un apéro-dinatoire.

Par ailleurs, le RAMA a suivi l'autosaisine du CESER « *Musiques Actuelles en Aquitaine : pratiques porteuses de valeurs sociales, économiques et d'innovations pour l'Aquitaine* ». Ce document, téléchargeable sur le site du CESER Aquitaine, vient enrichir le travail de Concertation et permet de déployer des propositions complémentaires. Le RAMA, membre du CESER, a participé aux travaux de la commission et aux corrections du document.

En parallèle de ces démarches, le RAMA a accompagné deux projets territoriaux spécifiques découlant des principes de la Concertation territoriale :

- ➔ Le SOLIMA Dordogne : participation au comité de pilotage et au comité technique, conseil et accompagnement, animation. Ces actions ont abouti au lancement du SOLIMA Dordogne le 29 janvier 2011 au Sans Réserve. Le RAMA poursuivra son accompagnement en 2011
- ➔ Le projet de SMAC d'Agglomération bordelaise : impulsé en mai 2010, ce projet a pour objet de favoriser les coopérations entre le Rocher de Palmer, Rock & Chanson, le Krakatoa et la Rockschool Barbey. Le RAMA a été missionné par la DRAC Aquitaine en novembre 2010 pour accompagner les négociations, concevoir un modèle d'organisation innovant, poser les objectifs des projets coopératifs et rédiger les documents cadres. Cette mission, qui en 2010 a déjà largement mobilisé le RAMA, sera sans nul doute une action majeure de 2011.

Le développement de projets territoriaux déclinés de la Concertation est un signe de la pertinence de la démarche régionale initiée en 2006. C'est également une preuve du besoin de structuration du secteur à l'échelle territoriale et de la maturité des parties-prenantes (acteurs, partenaires publics, ...). Il est évident que ces démarches se multiplieront à l'avenir (agglomération de Pau, perspectives d'un SOLIMA en Gironde ou au Pays Basque, ...). Pour répondre à ces enjeux et concevoir une vision coordonnée des territoires, le RAMA doit pouvoir renforcer sa capacité d'accompagnement et d'ingénierie sur la période 2011-2014.

4.4 - Emploi – Formation – Réseau de compétences

Historiquement, le RAMA est très investi dans les questions d'emploi culturel (AGEC, GPEC, ...). Pour exemple, nous avons accompagné Alexandre Col, nouveau directeur de l'AGEC, dans sa prise de fonction. En 2010, nous avons logiquement poursuivi cette dynamique d'ensemble en complétant notre approche par des actions favorisant la solidarité, la formation et le développement des compétences :

- ➔ mise en place d'actions collectives de formation, en particulier en 2010 sur la question de l'autodiagnostic financier des structures (2 jours de formation, en partenariat avec le CNAR Financement). 10 structures du RAMA ont été formées et ont poursuivi la démarche en 2011 avec le partenariat du C2RA et des Dla.
- ➔ pré-projet de « Transfert de savoir-faire » en collaboration avec la Région Centre et les Pays de la Loire. Ce projet a été temporairement arrêté pour permettre à notre partenaire RH (Carole Le Rendu Lizée) de finir sa thèse. Il devrait être relancé dans le courant du second semestre 2011
- ➔ projet de « Mobilité Européenne » des salariés des adhérents du RAMA, en partenariat avec la CRESS Aquitaine. Le projet, conçu en 2010, concernera quatre salariés du réseau en 2011
- ➔ partenariat juridique avec l'association PAJDA, accueillie dans les locaux du RAMA. Ceci nous permet de renforcer nos compétences sur les questions juridiques et d'améliorer l'accompagnement des acteurs.
- ➔ refonte de la convention de partenariat entre le RAMA et Pôle Emploi Culture Spectacle. Les négociations, validées en assemblée générale en novembre 2010 en présence de Pôle Emploi, ont abouti à une signature publique de la convention en mars 2011
- ➔ animation d'un groupe de travail interne : besoins en formations, accompagnement à la GRH, ...
- ➔ prospective sur les outils financiers à destination des adhérents (fond de solidarité financière, fond de dotation, monnaies complémentaires, ...). Ces pistes devraient aboutir à des réalisations dans les prochaines années, mais il faut à ce jour considérer que, malgré l'intérêt de ces projets, le RAMA ne dispose pas du temps de travail nécessaire pour les mener à bien rapidement.

4.5 - Coopérations nationales et interrégionales

Notre implication depuis 2009 dans différents chantiers nationaux a ouvert des opportunités de partage d'expériences. Ce fut donc pour le RAMA l'occasion de développer son réseau de partenaires hors Aquitaine et de construire des projets structurants que nous n'aurions pas pu aborder seul :

- ➔ Co-animation de la plateforme nationale de négociation sur les cafés-culture (Ministère de la Culture et de l'Intérieur, UMIH, SNAM-CGT, Conseil Régionaux des Pays de la Loire et d'Aquitaine, Ville de Nantes, Collectif Culture Bar-bars, ...). Si, en 2010, nous avons dû ralentir notre participation à cette plateforme du fait de la charge de travail sur la Concertation territoriale, nous restons bien entendu très impliqués dans la mise en œuvre concrète de ses préconisations en 2011 (fond d'aide à l'emploi culturel dans les cafés-culture, déclinaison régionale de la plateforme, émergence d'une fédération régionale des cafés-culture, ...).
- ➔ Participation active aux rencontres nationales « politiques publiques et musiques actuelles » en janvier 2010 à Nantes (comité de pilotage, animation d'un atelier sur les coopérations économiques, intervention sur un atelier sur les Concertations, ...)
- ➔ Co-rédaction et signature de la déclaration d'intention pour la création d'un espace interfédéral réunissant l'ensemble des réseaux territoriaux et des fédérations nationales des musiques actuelles (janvier 2010). Participation aux réunions nationales, animation d'un groupe de travail sur l'emploi culturel
- ➔ Signature (janvier 2010) d'un protocole de coopération entre le RAMA, le Pôle (Pays de la Loire) et la FRACAMA (Région Centre). Ce protocole vise à renforcer les actions communes et le transfert de compétences entre nos trois régions. Les chantiers identifiés sont l'emploi, le développement durable et le numérique. Le RAMA est chargé de l'animation du Chantier sur le développement durable. Ce protocole devrait être étendu en 2011 aux régions Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes.



4.6 - Economie créative, partenariats culturels

Ayant participé dès 2008 à la rédaction de l'ouvrage sur l'économie créative (*économie créative : une introduction*), puis au groupe de lecture sur l'ouvrage de l'UFISC (*pour une autre économie de l'art et de la culture*), le RAMA est un acteur significatif de la définition de la stratégie créative en région. Nous avons participé à de nombreux colloques ou réunions et avons impulsé des projets, autant en interne qu'avec des partenaires extérieurs. L'objectif premier de l'année 2010 fut l'amélioration de notre connaissance des autres secteurs culturels :

- ➔ Recherche de projets et de coopérations (jeux vidéo, littérature et BD, arts graphiques,...), travaux sur les TIC, la gouvernance, le renforcement des liens avec les universités, émergence de l'économie créative en Aquitaine, ...

Si ce volet ne fut pas prioritaire en 2010, il est évident que le développement de nos projets numériques et des démarches de Concertation fera converger à l'avenir les initiatives du RAMA et celle des ses pairs en Aquitaine.

V - Partenariats et réseaux

5.1 - Au niveau régional

- La CRESS Aquitaine : le RAMA est adhérent de la CRESS depuis 2001. Les chantiers menés sont divers (Dialogue social territorialisé, Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, mutualisation d'emplois, ...). En 2010, c'est particulièrement la mobilité européenne des salariés qui a fait l'objet d'un partenariat. Par ailleurs la CRESS, gestionnaire de la mesure 423 du FSE, a soutenu le RAMA pour le projet de Centrale de référencement
- L'OARA : le RAMA est membre du Conseil d'Administration de l'Office Artistique de la Région Aquitaine depuis 2003
- L'IDDAC : le RAMA est adhérent et partenaire historique de l'IDDAC. En 2010, nous avons travaillé à la régionalisation du projet Scènes Croisées (porté par la Rockschool Barbey et l'IDDAC), dans le cadre d'un projet de circulation et d'accompagnement des pratiques en amateur. Nous avons également poursuivi les travaux sur la ressource (projet SHERPA) et entamé des réflexions sur la question du matériel scénique dans le cadre du projet de centrale de référencement
- Le Pôle Emploi : en 2004, une convention de partenariat a été signée avec l'ANPE Culture Spectacle. Elle a été renégociée en 2010 pour une signature en 2011
- Le CESER : le RAMA est membre de la commission 3 du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional depuis 2007. Une autosaisine « musiques actuelles » a débuté en 2008 et a publié ses résultats en 2010
- Le CRGE 33 : le RAMA est membre fondateur du Centre de Ressource des Groupements d'Employeurs en Gironde, créé en 2008. Si nous avons participé aux temps collectifs, c'est surtout l'AGEC – créé à l'initiative du RAMA – qui gère les relations au CRGE 33
- La FEPIIA : le RAMA est adhérent et partenaire de la fédération des labels indépendants aquitains. Les réflexions communes portent sur l'éducation artistique, le transfert de compétences et le numérique. Il conviendra à l'avenir de renforcer ces coopérations
- Meduli Nature : partenaire privilégié du RAMA sur les questions liées au développement durable. Nous avons travaillé en 2010 à la convergence entre un projet de plateforme d'accompagnement au développement durable (porté par Meduli)
- Alternatiba : association basque proposant des biens et services éco-responsables avec laquelle nous collaborons étroitement sur la question des gobelets réutilisables. D'une manière générale, le projet de centrale de référencement a vocation à développer les partenariats avec les fournisseurs locaux éco-responsables.
- L'APESA : La participation du RAMA au CHEDD développement durable a permis à nos deux structures de se reconnaître dans leur démarche et d'initier un projet autour de la sensibilisation aux enjeux du développement durable. Une formation collective sur les achats responsables sera proposée aux membres du RAMA en 2011. L'APESA est également mécène du RAMA

5.2 - Au niveau national

- ➔ L'IRMA : le RAMA, en collaboration avec le Krakatoa, est depuis 2001 le référent aquitain du Centre Info Rock. La délégation avec le Krakatoa a été signée en 2009
- ➔ Agi Son et les JMF : avec l'aide de ses adhérents (Barbey et le Sans Réserve), le RAMA travaille depuis plusieurs années sur des projets portés par ces structures nationales (voir chapitre I)
- ➔ Le CNV : le RAMA est membre de la commission 1 du CNV depuis 2008
- ➔ La FNEIJMA : le RAMA est adhérent de la FNEIJMA depuis 2005. Le CIAM, membre du bureau du RAMA et de la FNEIJMA assure les liens entre nos deux réseaux
- ➔ Le Réseau Ressource : le RAMA en est membre depuis 2005. Les actions suivies sont prioritairement la fonction Ressource, l'extension nationale de l'outil « E-Mallette » du Krakatoa et la ressource documentaire
- ➔ Le CSMA : depuis la validation de la Concertation territoriale des musiques actuelles en Aquitaine en juillet 2007, le RAMA est invité permanent de la commission 3 du CSMA (Conseil Supérieur des Musiques Actuelles). Le CSMA est aujourd'hui en sommeil
- ➔ Les pôles régionaux de musiques actuelles des Pays de la Loire et de la Région Centre : un protocole de coopération a été signé en janvier 2010 autour de trois sujets (Les TIC, le développement durable et l'emploi culturel). Celui-ci devrait être étendu en 2011 aux Régions Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes
- ➔ L'ensemble des réseaux territoriaux et des fédérations nationales des musiques actuelles. Une déclaration d'intention a été signée en janvier 2010.
- ➔ Le GRANEM (Groupe de recherche angevin en économie et management) : Travail sur la mise en œuvre du transfert de savoir-faire et l'étude de réseau de compétences. Travail également autour de la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences)
- ➔ Le CNAR Financement : en 2010, nous avons conçu le projet de formation collective sur l'autodiagnostic financier



VI - Le RAMA : partenaire de l'innovation



En 13 ans d'existence, le RAMA a su se construire en partenaire de l'État, des collectivités territoriales et des opérateurs de musiques actuelles pour mettre en œuvre des processus cohérents de structuration et de lutte contre la précarité. Plus largement, il étend aujourd'hui son expertise au secteur culturel.

Cette réalité est d'ailleurs à prendre en compte puisque les musiques actuelles sont aujourd'hui porteuses de projets dépassant largement leur seul domaine de compétences (AGEC, centrale de référencement, ...). Le RAMA assumant ainsi les prises de risques de recherche & développement.

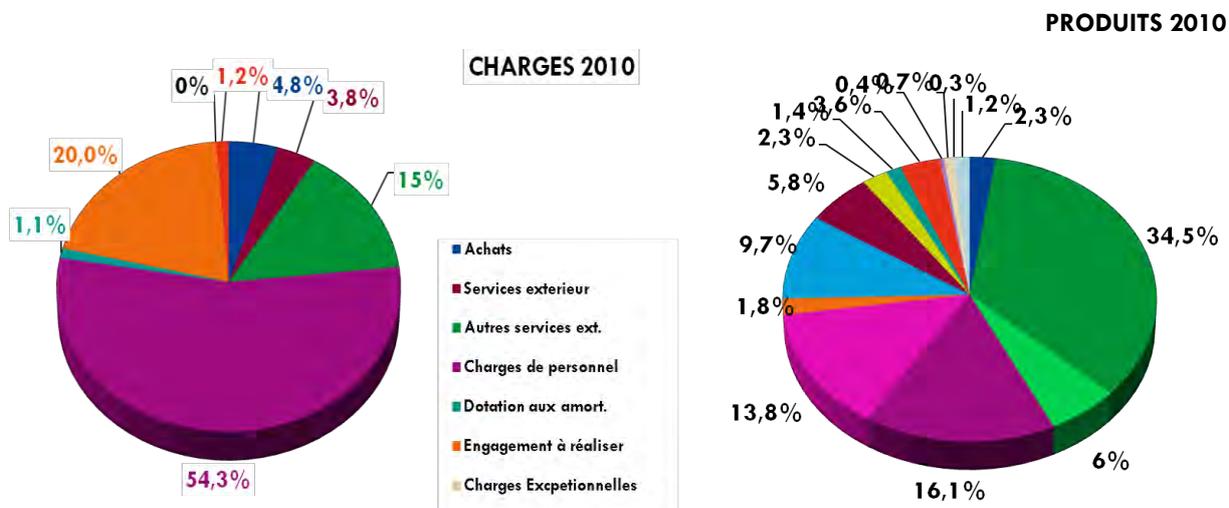
Notre mission de Pôle de Ressource est remplie aussi complètement que le permet notre budget et fait du RAMA un exemple en la matière. C'est la priorité donnée à la cohérence de nos différentes démarches qui assure la validité de notre projet. Il est plus que jamais nécessaire de consolider le RAMA dans ses missions et son fonctionnement.

Dans les années à venir, il semble que le projet du RAMA, de ses adhérents et de ses partenaires convergent vers l'idée de *cluster*. La création d'un pôle d'excellence régional sur *les musiques actuelles, l'innovation sociale et la créativité* doit être anticipée collectivement dès 2011 afin de répondre aux mutations en cours dans le secteur culturel.

Nous espérons que nos partenaires publics pourront coordonner leurs efforts pour permettre aux innovations portées par les musiques actuelles de prendre toute la place qui leur revient dans le paysage culturel et créatif régional.

VII - Eléments budgétaires

Charges et produits 2010



Le total des produits sur l'exercice 2010 s'élève à 214 543 euros et le total des charges à 216 057 euros.

Le RAMA est pour l'année 2010 sur un exercice comptable déficitaire à hauteur de 1514 €.

Quelques indicateurs financiers et évènement majeurs peuvent expliquer le résultat.

Tout d'abord les subventions d'exploitation accordées par les collectivités et fondations se sont élevées à 190 687 euros (dont 12 687 euros de subvention au titre des aides à l'emploi) contre 125 773 euros en 2009. Trois nouveaux financeurs, la Fondation Nicolas Hulot, La DREAL et les Fonds Européens via la mesure 423, ainsi qu'un mécène, l'APESA, viennent enrichir les partenaires du RAMA. Cette augmentation financière nous faisant dépasser le seuil des 153 000 euros d'argent public, le RAMA s'est vu dans l'obligation de nommer un commissaire aux comptes, comme la loi le prévoit, à la dernière assemblée générale en 2010, Monsieur Verdon du cabinet Lopes & Verdon et associés. Les charges 2010 du RAMA ont également augmenté, de 76000€ de plus qu'en 2009 avec les frais de personnel qui constituent plus de 60 % du budget global.

Ensuite, cette augmentation générale peut s'expliquer par le développement des projets et missions du RAMA. D'une part les éléments liés aux ressources humaines comme le passage au plancher de la convention collective des salariés permanent du RAMA, le recrutement d'une chargée de mission pour le projet de centrale de référencement ou encore le remplacement du congé maternité de l'administratrice en sont en partie responsable. D'autre part, l'investissement du RAMA dans la publication du dossier IP Aquitaine, son déménagement, le bilan de la Concertation territoriale le 18 octobre 2010 et le lancement de la phase de la préfiguration du projet de la centrale de référencement de produits éco responsables ont également contribué à cette croissance.

Néanmoins, cette augmentation des volumes financiers ne doit pas faire croire à une assise financière confortable. En effet, le RAMA est toujours dans une situation fragile et les perspectives 2011 et 2012, ne permettent pas à l'heure d'aujourd'hui de pérenniser la totalité du poste de chargée de communication ce qui confirme cette position.

Au regard de ces derniers éléments nous souhaitons vivement trouver auprès de nos partenaires des solutions concertées aux enjeux à venir. La pérennité et la pertinence du RAMA en dépend.